

PROGRAMME CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Profil des apprenants

Personnel ayant la qualité de professionnels de santé (médecin, kiné, infirmiers, pharmacien, préparateur en pharmacie...) chargés de garantir l'application des règles professionnelles et des "bonnes pratiques" de délivrance de ces matériels et services

Prérequis

Être un professionnel de santé tel que défini au Titre I du Code de la santé publique

Modalités de formation

100 % en E-learning

Méthodes pédagogiques

- ✓ Vidéos – interviews – diaporamas commentés - quizz
- ✓ Fiches de synthèse des formations téléchargeables par les apprenants
- ✓ Hotline de 8h30 à 17h30 par 2 tutrices d'Actiaform Santé Plus qui seront à disposition des apprenants par téléphone et/ou mail
- ✓ Accompagnement "asynchrone" en dehors des horaires précédents par mails ou messages téléphoniques



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Connaître l'organisation du système de santé français et les principales agences qui en relèvent
- ✓ Expliquer le parcours d'un Dispositif Médical (DM) et sa traçabilité
- ✓ Expliquer les différents régimes et caisses d'assurance maladie
- ✓ Expliquer, pour les faire appliquer, les principales règles professionnelles et de bonnes pratiques du métier de PSDM : Compétences professionnelles – éthique – secret professionnel – discrétion – respect de la dignité d'autrui - leur application dans le quotidien
- ✓ Expliquer et faire respecter les éléments des droits des patients et la façon de les respecter



Contenu de la formation

- ✓ **Le système de santé français et la protection sociale**
 - A - Organisation du système de santé français
 - B - Les principales agences et Institutions
 - C - L'Assurance Maladie
 - D - Les mutuelles complémentaires
- ✓ **Le parcours du Dispositif Médical (DM)**
 - A - Mise sur le marché des DM
 - B - Conditions d'utilisation des DM
 - C - Matériovigilance
 - D - Remboursement des DM
- ✓ **La réglementation des PSDM**
 - A - Les principaux textes réglementaires
 - B - Les règles professionnelles
 - C - Les règles de bonnes pratiques et la convention nationale de tiers-payant

Durée

7 heures

Tarif

200 € HT / Apprenant

Moyens pédagogiques

Un tutoriel rappelant les consignes techniques sera remis au moment de l'inscription

- ✓ Connexion au site d'Actiaform santé plus www.actiaform.fr
- ✓ Inscription à la formation demandée
Attribution d'identifiants à l'apprenant pour accéder directement à son espace individuel sur la plateforme LMS Digiforma
- ✓ Connexion directe à la formation choisie
- ✓ Relance lorsque la formation n'est pas terminée dans le timing prévu (paramétrage de la plateforme en fonction de la formation)
- ✓ Tracking global du temps de connexion
- ✓ Seules les formations ayant été suivies dans la totalité du temps prévu pour le déroulé du programme donneront lieu à validation et à remise de l'attestation de formation
- ✓ Par ailleurs, seul(e) un(e) apprenant(e) ayant suivi la totalité de la formation (et donc réalisé la totalité du parcours) pourra être pris en charge par les fonds collecteurs (OPCO)



Modalités d'évaluation

- ✓ Evaluation des connaissances par une pré autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ Evaluation en ligne, en fin de formation reprenant les questions posées au début de la formation; les réponses donneront lieu à un score; un score nécessaire pour valider la formation aura été défini en amont et l'apprenant devra l'atteindre; dans le cas contraire, il devra recommencer le module concerné jusqu'à l'obtention du résultat souhaité afin de pouvoir valider son parcours par la remise de l'«Attestation de formation» témoin de sa réponse aux obligations du 23 décembre 2011
- ✓ Evaluation générale de la formation : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra d'exprimer la satisfaction de l'apprenant sur le parcours qu'il vient de suivre; l'analyse des retours par ACTIAFORM nous permettra de connaître la satisfaction de l'apprenant et d'effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation

PROGRAMME HYGIENE ET SECURITE

Profil des apprenants

Personnel ayant la qualité de professionnels de santé (médecin, kiné, infirmiers, pharmacien, préparateur en pharmacie...) chargés de garantir l'application des règles professionnelles et des bonnes pratiques de délivrance de ces matériels et services.

Prérequis

Être un professionnel de santé tel que défini au Titre I du Code de la santé publique

Modalités de formation

100 % en E-learning

Méthodes pédagogiques

- ✓ Vidéos – interviews – diaporamas commentés - quizz
- ✓ Fiches de synthèse des formations téléchargeables par les apprenants
- ✓ Hotline de 8h30 à 17h30 par 2 tutrices d'Actiaform Santé Plus qui seront à disposition des apprenants par téléphone et/ou mail
- ✓ Accompagnement "asynchrone" en dehors des horaires précédents par mails ou messages téléphoniques



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✓ D'avoir conforté leurs connaissances sur les règles d'hygiène et de sécurité, applicables dans le cadre de la prestation de service afin de pouvoir les expliquer aux intervenants et aux autres acteurs de santé
- ✓ D'avoir revu la notion de situation dite «à risque», nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur de la prestation ou l'équipe pluridisciplinaire
- ✓ D'avoir revu la procédure de signalement d'un événement indésirable et de pouvoir l'expliquer aux intervenants



Contenu de la formation

✓ Les notions d'Hygiène, risque infectieux, Sécurité

- A - Les 4 catégories différentes de matériels et dispositifs médicaux mis à disposition du patient par un PSDM
- B - La notion de "risque infectieux" associé à l'organisation des soins, à leur dispensation et à leur environnement
- C - Les risques et leurs causes liés à un mauvais respect de l'Hygiène et des règles de sécurité pour l'utilisation des matériels de chaque catégorie
- D - Les incidents de fonctionnement des appareils

✓ Les moyens de prévention

- A - Nettoyage et désinfection des matériels
- B - Hygiène des intervenants
- C - Hygiène du transport de matériels...
- D - Contrôle des matériels

✓ Les liens entre les moyens et le respect de la matériovigilance, la pharmacovigilance

- A - La notion d'alerte, d'événement indésirable, d'action corrective
- B - La procédure de signalement, les acteurs et la traçabilité des actions

✓ La responsabilité des PSDM en cas d'anomalie ou de détection d'une situation à risque

- A - Rôle en interne
- B - Rôle dans la chaîne de la prise en charge d'un patient

Durée

3,5 heures

Tarif

100 € HT / Apprenant

Moyens pédagogiques

Un tutoriel rappelant les consignes techniques sera remis au moment de l'inscription

- ✓ Connexion au site d'Actiaform santé plus www.actiaform.fr
- ✓ Inscription à la formation demandée
Attribution d'identifiants à l'apprenant pour accéder directement à son espace individuel sur la plateforme LMS Digiforma
- ✓ Connexion directe à la formation choisie
- ✓ Relance lorsque la formation n'est pas terminée dans le timing prévu (paramétrage de la plateforme en fonction de la formation)
- ✓ Tracking global du temps de connexion
- ✓ Seules les formations ayant été suivies dans la totalité du temps prévu pour le déroulé du programme donneront lieu à validation et à remise de l'attestation de formation
- ✓ Par ailleurs, seul(e) un(e) apprenant(e) ayant suivi la totalité de la formation (et donc réalisé la totalité du parcours) pourra être pris en charge par les fonds collecteurs (OPCO)



Modalités d'évaluation

- ✓ Evaluation des connaissances par une pré autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ Evaluation en ligne, en fin de formation reprenant les questions posées au début de la formation; les réponses donneront lieu à un score; un score nécessaire pour valider la formation aura été défini en amont et l'apprenant devra l'atteindre; dans le cas contraire, il devra recommencer le module concerné jusqu'à l'obtention du résultat souhaité afin de pouvoir valider son parcours par la remise de l'«Attestation de formation» témoin de sa réponse aux obligations du 23 décembre 2011
- ✓ Evaluation générale de la formation : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra d'exprimer la satisfaction de l'apprenant sur le parcours qu'il vient de suivre; l'analyse des retours par ACTIAFORM nous permettra de connaître la satisfaction de l'apprenant et d'effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation

PROGRAMME ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Profil des apprenants

Personnel ayant la qualité de professionnels de santé (médecin, kiné, infirmiers, pharmacien, préparateur en pharmacie...) chargés de garantir l'application des règles professionnelles et des bonnes pratiques de délivrance de ces matériels et services.

Prérequis

Être un professionnel de santé tel que défini au Titre I du Code de la santé publique

Modalités de formation

100 % en E-learning

Méthodes pédagogiques

- ✓ Vidéos – interviews – diaporamas commentés - quizz
- ✓ Fiches de synthèse des formations téléchargeables par les apprenants
- ✓ Hotline de 8h30 à 17h30 par 2 tutrices d'Actiaform Santé Plus qui seront à disposition des apprenants par téléphone et/ou mail
- ✓ Accompagnement "asynchrone" en dehors des horaires précédents par mails ou messages téléphoniques



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Identifier les différents acteurs qui interviennent auprès d'un patient à domicile et d'identifier le rôle de chacun,
- ✓ Définir dans ce contexte, la place et le rôle du PSDM
- ✓ Identifier les relations que le PSDM doit maintenir avec chacun des acteurs
- ✓ S'assurer du respect des règles d'éthique dans les relations des prestataires avec l'ensemble des acteurs
- ✓ Définir, dans ce contexte, les missions des intervenants auprès des patients et celles des garants des PSDM



Contenu de la formation

- ✓ **Les différents acteurs et les différentes structures intervenant auprès des patients à domicile – leur rôle – leur responsabilité – leur mode de financement et leur fonctionnement**

1) LES ACTEURS SANITAIRES

- A - Les professionnels de santé
- B - Les établissements de santé
- C - L 'HAD (Hospitalisation A Domicile)

2) LES ACTEURS MEDICO SOCIAUX

- A - Les aidants
- B - Les aides à domicile et Les auxiliaires de vie
- C - Les Résidences Autonomie
- D - Les établissements médico sociaux: Les EHPAD

3) LES INSTITUTIONNELS

- A - MDPH (Maison Départementale du Handicap)
- B - CLIC
- C - Caisses d'Assurance Maladie
- D - Mutuelles

Durée

7 heures

Tarif

200 € HT / Apprenant

Moyens pédagogiques

Un tutoriel rappelant les consignes techniques sera remis au moment de l'inscription

- ✓ Connexion au site d'Actiaform santé plus www.actiaform.fr
- ✓ Inscription à la formation demandée
Attribution d'identifiants à l'apprenant pour accéder directement à son espace individuel sur la plateforme LMS Digiforma
- ✓ Connexion directe à la formation choisie
- ✓ Relance lorsque la formation n'est pas terminée dans le timing prévu (paramétrage de la plateforme en fonction de la formation)
- ✓ Tracking global du temps de connexion
- ✓ Seules les formations ayant été suivies dans la totalité du temps prévu pour le déroulé du programme donneront lieu à validation et à remise de l'attestation de formation
- ✓ Par ailleurs, seul(e) un(e) apprenant(e) ayant suivi la totalité de la formation (et donc réalisé la totalité du parcours) pourra être pris en charge par les fonds collecteurs (OPCO)

✓ Les structures PSDM

- A - Définition
- B - Les Garants et les Intervenants
- C - Les catégories de matériels et leurs garants
- D - Les missions

✓ Les relations avec les différents acteurs

- A - Le parcours de soin
- B - L'exercice pluriprofessionnel coordonné

✓ Evaluation des connaissances des intervenants sur les différents matériels mis à disposition



Modalités d'évaluation

- ✓ Evaluation des connaissances par une pré autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ Evaluation en ligne, en fin de formation reprenant les questions posées au début de la formation; les réponses donneront lieu à un score; un score nécessaire pour valider la formation aura été défini en amont et l'apprenant devra l'atteindre; dans le cas contraire, il devra recommencer le module concerné jusqu'à l'obtention du résultat souhaité afin de pouvoir valider son parcours par la remise de l'«Attestation de formation» témoin de sa réponse aux obligations du 23 décembre 2011
- ✓ Evaluation générale de la formation : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra d'exprimer la satisfaction de l'apprenant sur le parcours qu'il vient de suivre; l'analyse des retours par ACTIAFORM nous permettra de connaître la satisfaction de l'apprenant et d'effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation

PROGRAMME INTERVENIR AUPRES D'UNE PERSONNE FRAGILISEE

Profil des apprenants

Personnel ayant la qualité de professionnels de santé (médecin, kiné, infirmiers, pharmacien, préparateur en pharmacie...) chargés de garantir l'application des règles professionnelles et des bonnes pratiques de délivrance de ces matériels et services.

Prérequis

Être un professionnel de santé tel que défini au Titre I du Code de la santé publique

Modalités de formation

100 % en E-learning

Méthodes pédagogiques

- ✓ Vidéos – interviews – diaporamas commentés - quizz
- ✓ Fiches de synthèse des formations téléchargeables par les apprenants
- ✓ Hotline de 8h30 à 17h30 par 2 tutrices d'Actiaform Santé Plus qui seront à disposition des apprenants par téléphone et/ou mail
- ✓ Accompagnement "asynchrone" en dehors des horaires précédents par mails ou messages téléphoniques



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Définir les conditions et les modalités d'intervention d'un intervenant auprès d'une personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap
- ✓ Evaluer les capacités et les compétences de l'intervenant dans sa relation avec la personne malade ou présentant un handicap, ainsi qu'avec son entourage
- ✓ Savoir favoriser l'empathie de l'intervenant dans la réalisation de sa prestation



Contenu de la formation

- ✓ **La personne fragile**
 - 1) LES DIMENSIONS DE LA FRAGILISATION
 - 2) LES BESOINS DE SANTE DE LA PERSONNE
- ✓ **Les différents états de fragilisation d'une personne**
 - 1) LA MALADIE
 - A - Définition - CIM10 - CIF -
 - B - Exemples de Différentes pathologies
 - 2) LE HANDICAP
 - A - Définition
 - B - Les différents types de handicap
 - 3) DEPENDANCE ET AUTONOMIE
 - 4) HANDICAP ET DEPENDANCE
 - 5) LES DROITS DU MALADE ET DE LA PERSONNE HANDICAPEE
 - 6) LA POSTURE A ADOPTER FACE A UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP / DEPENDANCE
- ✓ **Le domicile : lieu de vie et d'intimité**

Durée

3,5 heures

Tarif

100 € HT / Apprenant

Moyens pédagogiques

Un tutoriel rappelant les consignes techniques sera remis au moment de l'inscription

- ✓ Connexion au site d'Actiaform santé plus www.actiaform.fr
- ✓ Inscription à la formation demandée
Attribution d'identifiants à l'apprenant pour accéder directement à son espace individuel sur la plateforme LMS Digiforma
- ✓ Connexion directe à la formation choisie
- ✓ Relance lorsque la formation n'est pas terminée dans le timing prévu (paramétrage de la plateforme en fonction de la formation)
- ✓ Tracking global du temps de connexion
- ✓ Seules les formations ayant été suivies dans la totalité du temps prévu pour le déroulé du programme donneront lieu à validation et à remise de l'attestation de formation
- ✓ Par ailleurs, seul(e) un(e) apprenant(e) ayant suivi la totalité de la formation (et donc réalisé la totalité du parcours) pourra être pris en charge par les fonds collecteurs (OPCO)



La communication

- 1) GENERALITE SUR LA COMMUNICATION
 - A - La communication interpersonnelle
 - B - Déperdition de l'information
 - C - La perception
 - D - En résumé
- 2) LES OUTILS DE LA COMMUNICATION
 - A - L'écoute
 - B - La reformulation
 - C - L'art du questionnement
 - D - Choisir son vocabulaire
 - E - L'assertivité
 - F - La communication non violente
 - G - La méthode DESC et la gestion du conflit
- 3) COMMUNIQUER AVEC UNE PERSONNE FRAGILISEE
 - A - La communication non verbale
 - B - La proxémie
 - C - Les troubles sensoriels
 - D - Le déni



Modalités d'évaluation

- ✓ Evaluation des connaissances par une pré autoévaluation en ligne, en début de formation
- ✓ Evaluation en ligne, en fin de formation reprenant les questions posées au début de la formation; les réponses donneront lieu à un score; un score nécessaire pour valider la formation aura été défini en amont et l'apprenant devra l'atteindre; dans le cas contraire, il devra recommencer le module concerné jusqu'à l'obtention du résultat souhaité afin de pouvoir valider son parcours par la remise de l'«Attestation de formation» témoin de sa réponse aux obligations du 23 décembre 2011
- ✓ Evaluation générale de la formation : A la fin de la formation un questionnaire à remplir en ligne permettra d'exprimer la satisfaction de l'apprenant sur le parcours qu'il vient de suivre; l'analyse des retours par ACTIAFORM nous permettra de connaître la satisfaction de l'apprenant et d'effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation